

# Conseil municipal de Saint-Nazaire

## Séance du vendredi 23 mai 2014

### Question orale de Jean-Claude Blanchard, conseiller municipal de Saint-Nazaire

*Seul le prononcé fait foi.*

« Monsieur le Maire,

Je souhaiterais revenir sur le parrainage civil du jeune Faycal Boutiba, le 16 mai dernier à l'Hôtel de ville. Celui-ci, âgé de 18 ans, élève en première au lycée Boullouche de Saint-Nazaire, était jusque-là menacé d'expulsion dans la mesure où son titre de séjour en France n'était plus valable depuis plusieurs mois.

Sans ce parrainage, qualifié de « républicain » à mon sens d'une manière tout à fait abusive, monsieur Boutiba pourrait être expulsé du territoire français à compter du 12 juillet. Mais, compte tenu du parrainage, il bénéficie désormais de quatre « parrains » jusqu'au terme de ses études, et espère que la préfecture de Loire-Atlantique puisse prochainement lui attribuer un nouveau titre de séjour en France.

Ce soutien, me semble-t-il, semble jouer sur les ambiguïtés faisant suite à la suppression en France, en janvier 2013, du délit d'aide au séjour irrégulier. Depuis lors, il n'est plus illégal, désormais, « *de nourrir, héberger et/ou aider un immigré clandestin, tant que cela n'implique pas de contrepartie* ». Or, la contrepartie, concernant le cas de monsieur Boutiba, par le soutien officiel de notre majorité municipale et ce parrainage, me semble être la recherche intéressée d'un vote communautaire.

M'étonnant que la majorité de ce conseil municipal se mobilise en faveur d'un clandestin, je suis surpris, en particulier, du soutien que vous apportez, Monsieur le Maire, à monsieur Boutiba et à son récent parrainage. Je pensais avec naïveté que vous seriez resté neutre. Ma question est donc la suivante : était-ce votre rôle, Monsieur le Maire, de soutenir ainsi monsieur Boutiba ? »